Ce bon Oncle Numa!

—Stéphanie !...Stéphanie !....

—Qu'est-ce qui t'arrive, mon chéri ?

—Une grande nouvelle !.... L'oncle Numa qui m'écrit !

—L'oncle Numa ?

—Il va venir nous voir, cet après-midi !

—Cet après midi! L'oncle Numa!..Mais je le croyais en Amérique !

—Moi aussi ! Mais il parait qu'il est en France ! Il est venu pour lancer une nouvelle automobile de son invention, et il passera ici sur sa machine, pour venir nous embrasser, le brave oncle !

—Ah bien ! En voilà une nouvelle ! Il va falloir le recevoir, et le bien recevoir !

—Je te crois ! Un oncle qui est millionnaire !

—Et dont nous sommes les uniques héritiers !....: Oh oui ! il va falloir le soigner, le dorloter !

—Brave oncle Numa, va ! Cela me fait quelque chose de penser que je vais le revoir !

—Tiens, je comprends ça !

—Il doit être changé, depuis que je ne l'ai vu !

—Il y a longtemps ?

—J'avais trois ans, quand il est parti !

—Dis donc ? C'est lui qui est capable de ne pas te reconnaître !

—Allons donc ! Et la voix du sang ! Mais ce n'est pas tout ça ! il peut venir d'un moment à l'autre.... Va tout préparer, pour le recevoir dignement. Moi, je vais recruter trois ou quatre amis qui lui feront une ovation, quand il arrivera sur son automobile qu'il a inventée. Cette petite manifestation spontanée ne pourra que lui faire plaisir, à ce cher oncle !

Et, pendant que la douce Stéphanie allait mettre tout en branle, Berlugue courait par la ville pour recruter les trois ou quatre amis qui devaient figurer dans la réception de l'oncle Numa.

Marius Berlugue était un bon gros garçon de trente à trente-cinq ans, qui exerçait les fonctions de secrétaire de la mairie de Chanterienette, petite ville située à deux lieues d'Avignon, comme chacun sait.

Marié à la douce Stéphanie, il coulait des jours heureux, dans sa petite maisonnette, et l'espérance des millions de l'oncle Numa qui devaient lui arriver un jour ou l'autre.

Ah ! Cet oncle Numa qui remuait les millions à la pelle, là-bas dans sa libre Amérique.... il faisait depuis cinq ans le sujet de toutes les conversations de Marius et de Stéphanie !

Et chaque année, à l'époque du jour de l'An, Stéphanie ne manquait pas de soupirer :

—Ah ! Si l'oncle Numa nous envoyait un beau billet de cent mille francs, pour nos étrennes !

A vrai dire, on n'avait jamais rien reçu, pas même des nouvelles !

Et voici qu'il arrivait !

Justement le jour de l'An approchait !

Ah ! Les jolies étrennes qu'on allait avoir !

***

Cependant, depuis deux heures environ, Berlugue, Stéphanie et les trois ou quatre amis, jouant le rôle de comparses dans le triomphe que l'on préparait à l'oncle Numa, attendaient devant la porte, et l'oncle Numa n'arrivait pas !

Tout à coup....

Ah ! Comme le cœur de Marius et celui de Stéphanie bondirent dans leur poitrine !

Tout à coup, là haut, à l'horizon, au sommet de la côte, on aperçut un nuage de poussière, au milieu duquel s'estompait un point noir.

—Ça y est ! Le voilà ! cria Marius.

L'automobile arrivait.

Déjà il n'était plus qu'à deux cents mètres.

—Allons-y ! clama Berlugue.

Et il donna le signal de l'ovation.

Aussitôt cinq cris retentirent :

—Vive l'oncle Numa !

Mais alors....

Fut-ce l'effet d'une pierre malencontreuse heurtée sur la route? Fut-ce la fraveur causée par cette quintuple exclamation ou toute autre cause restée mystérieuse ? Mais voici que l'automobile vira, alla buter contre un arbre....On entendit un craquement, un cri .... Le tout dura une seconde. Mais avant que les témoins de cette catastrophe fussent revenus de leur stupéfaction, l'automobile gisait en miettes en travers de la route, et, dans le fossé, un homme agonisait dans une mare de sang.

—Au secours ! cria Stéphanie.

—Au secours ! hurla Marius.

—Au secours ! ripostèrent les trois amis en écho.

Et tous les cinq se précipitèrent.

On releva la victime, on l'emporta, on la coucha, on manda un docteur qui annonça que l'homme n'était pas en danger de mort, mais qu'il pouvait rester quatre ou cinq jours dans un état comateux.

—Pauvre oncle Numa ! gémissait Marius, en s'arrachant les trois ou quatre cheveux qui restaient sur son crâne de secrétaire de mairie. Pauvre oncle Numa !

—Dis donc? fit Stéphanie toute songeuse.

—Quoi ?

—Es-tu bien sûr que ce soit là ton oncle Numa ?

—Ah ! ça! Tu es folle !

—Dame !

—Penses-tu que je ne l'ai pas reconnu ?

—Hé ! Tu avais trois ans, la dernière fois que tu l'as vu !

—Mais mon cœur ?

—Oh ! Ton cœur !

—Mais à défaut de la voix du sang, il y a cette plaque que j'ai trouvée sur la route, parmi les débris....

—Cette plaque ?

—Tiens lis :

—Numa BERLUGUE, de New-York

Stéphanie était convaincue.

—Oui ! C'est bien là l'oncle Numa !

—Parbleu !

—Soignons-le bien. Et quand il sera guéri, il ne pourra pas nous refuser un petit acompte sur son héritage.

—Tiens !

Et tous deux s'installèrent au chevet du pauvre oncle. Ils ne voulurent plus le quitter.

Ah ! Les affaires de la mairie de Chanterienette pouvaient s'arranger toutes seules ; ce n'est pas Berlugue qui allait s'en occuper !

***

Il y avait deux jours que l'oncle Numa était couché, mais le cas était moins grave que le docteur ne l'avait pronostiqué.

Quatre ou cinq heures après l'accident, l'oncle Numa était revenu à lui.

M. ROSAIRE,

A l'Orpheum demain soir.

Il avait voulu parler, mais Marius lui avait imposé silence.

—Taisez-vous ! Taisez-vous ! Le docteur a défendu que vous parliez. Mais, soyez tranquille, vous en serez quitte pour la peur, et nous vous soignerons bien, mon pauvre oncle !

Numa s'était tu.

Oh ! Pour être bien soigné, il l'était. Pendant deux jours et deux nuits, ni Stéphanie, ni Marius ne quittèrent son chevet. Ils y étaient encore quand, vers le troisième jour, la femme de ménage vint avertir monsieur qu'il y avait en bas un homme qui demandait monsieur.

—C'est pour la mairie ? Dites que je n'ai pas le temps, hurla Marius.

—Ce n'est pas un homme du pays.

—Ça n'y fait rien, je ne veux pas quitter mon cher oncle !

—Mais il insiste !

—Fichez-le à la porte !

—Il dit que vous serez content de le voir !

—Il m'embête !

—Qu'il vous a écrit....

—Je n'ai pas le temps !

—Enfin....

—Zut ! Zut ! et zut ! Je vous dit que je ne veux pas le voir ! Et s'il insiste, prenez votre balai et jetez-le-moi dehors ! A-t-on jamais vu !

Trois minutes après, on entendis le bruit d'une dispute et les imprécations d'un homme que l'on chassait, et que jurait de s'en venger.

Cependant, par acquit de conscience, Marius mit le nez à la fenêtre, et il aperçut un homme petit, vieux et gros, qui s'en allait furieux, et que d'ailleurs il ne connaissait point.

—Bah ! Quelque quémandeur qui s'en venait à la mairie demander un secours ! Plus souvent que je quitterai le chevet de mon pauvre cher oncle !

Et il se remit à soigner, à dorloter le pauvre oncle Numa, lui imposant doucement silence quand il voulait parler, lui disant :

—Taisez-vous ! Vous êtes bien ici ! Vous êtes chez votre bon neveu !

***

Le lendemain matin, le facteur apporta une lettre.

Indifférent, Berlugue la décacheta et la lut.

Mais, tout à coup :

—Mille millions de cambuse ! hurla-t-il.

—Qu'est-ce qu'il t'arrive ? demanda la douce Stéphanie.

—Ce qui m'arrive .... Il m'arrive ...

Il n'acheva pas. Et se précipitant vers l'oncle Numa qui dormait, il le secoua, l'éveilla, puis d'un voix furieuse :

—Ah ! ça ! qui êtes-vous, vous?

—Qui je suis ? fit le malade.

—Oui ! Qui êtes-vous ?

—Mais je suis John Cocktail, au service du master Numa Berlugue, en qualité de mécanicien.

—Dieu ! dit Stéphanie bondissant, tandis que Marius, au comble de la colère :

—Vous ne pouviez pas le dire plus tôt !

—Hein ?

—Vieux filou qui se fait dorloter !

—Mais....

—Vous n'êtes qu'un escroc, un....

—Mais sapristi, c'est vous qui m'avez toujours imposé silence !

—Alors, soupira Stéphanie, ce n'est pas l'oncle ?

—Hé ! non ! L'oncle est celui qui est venu hier, que nous avons mis à la porte, qui n'avait pas pu venir en automobile, et qui, maintenant, m'écrit que je suis un polisson. Tiens ! Lis plutôt !

.....

Berlugue eut beau écrire à son oncle, pour s'excuser platement, le vieux Numa demeura inflexible ! Il répondit à son neveu qu'il le déshéritait et qu'il retournait en Amérique pour refaire son testament. Seulement, il envoyait cinquante francs pour les soins donnés à son chauffeur John Cocktail. Ce fut là tout ce que les Berlugue eurent comme étrennes.

—Oh la la ! soupirait la douce Stéphanie, si l'oncle Numa pouvait faire naufrage avant d'arriver à New-York !

—Il est un fait que de cette façon, il n'aurait pas le temps de refaire son testament !

L'oncle Numa a-t-il fait naufrage ? Je ne l'ai jamais su !

ROBERT LORAINE ET Miss DRENA DeWOLFE,

Dans "Man and Superman" au Tulane.

COLLEGE SOULÉ.

601 et 607 Rue St-Charles

En face de la Place Lafayette.

Soyez en état de remplir une position avant de la chercher.

Ecoles de commerce, de stenographie, et d'anglais de premier ordre, supérieure sous tous les rapports. Etudiants admis à n'importe quel moment. Une école du soir supérieure avec cours d'anglais de sténographie et d'affaires.

Venez et laissez-nous vous montrer les avantages de ces cours pour les garçons ambitieux et les jeunes gens et les femmes qui cherchent à obtenir de l'avancement. Taux d'enseignements raisonnables.

Votre enseignement gratuite si vous trouvez une autre école d'affaires dans la ville qui égale la notre en facilités modernes, cour pratiques et faculté expérimentée.

Notre département de Service Libre aide les gradués à trouver de l'emploi. La sténographie Isaac Pitman est la Première au Monde. Pas de fausses représentations pour nous faire patronner.

Les dames sont reçues dans tous les départements. Avancement rapide par instruction personnelle.

GEO. SOULÉ & SONS.

30sept—1 an—dim

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.:

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983 ; Algier, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville :

Rue Carondelet 315, PHONE 576.

1er oct—10m—mer ven dim

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

Tous les Trains Courent Maintenant Selon le Tableau Régulier

—SUR LE—

Le même qu'avant la quarantaine

L'express California et Texas quittant à 8:55 heures a. m. Le train local pour New-Iberia à 3:55 heures p. m. et le train express pour Shreveport, Monroe et Little Rock à 6:35 p. m.

BUREAU DES BILLETS, 307 RUE ST-CHARLES.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de W. H. White Eakholm et Rosman Bauman Eakholm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 79,783—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par Josephine Varenaut, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Wm J. Holden, avocat. 10 mars—10 14 19m

Succession de Sarah Edmonds veuve de Isaac Murgieson ou Murkinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,990—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 9 mars—9 13 14

Succession vacante de J. W. Werrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 81,660—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat. 5 mars—5 9 14

Succession vacante de A. F. Piazza.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 81,655 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat. 5mars—5 9 14

Succession vacante de W. B. J. Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,659—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 5 mars—5 9 14

Succession vacante de T. E. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,690—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Ernest T. Florance, avocat. 8 mars—8 12 17

Succession vacante de Marie Joseph Incarnation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 81,931—Division A — Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession vacante de Marie Joseph Incarnation; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL. Greffier.— Ernest T. Florance, avocat. 8 mars—8 12 17

Succession vacante de J. M. Jensen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,918—Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T Florance, avocat. 8 mars—8 12 17

Succession vacante de J. Kunzman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 81,698—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 8 mars—8 12 17

Succession vacante de T. M. Murchison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,697—Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance, avocat. 8 mars—8 12 17

Succession de Elizabeth Mary Bruck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,963—Division D—Attendu que Joseph J. Bruck a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Mary Bruck, décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Frank McGloin, avocat. 8 mars—8 12 17

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Division E — No 79,463—Succession de Jas B McDaniel—Attendu que W. O. Murphy a produit une preuve devant la Cour qu'il a été nommé tuteur des mineurs Cordie McDaniel, Webster McDaniel et Mary McDaniel, tous résidents du Comté de Pike, Etat de l'Alabama, que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de l'Alabama le domicile desdits mineurs.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire savoir les raisons, s'ils en ont ou peuvent en avoir dans les trente jours de la date de cette première annonce de ceci, pourquoi la demande dudit W. O. Murphy, tuteur, ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour. P. A. DUCONG Député Greffier—Nouvelle Orléans 7 mars 1907. 6mars—6 13 20 27—av... 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de John Roache.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,659—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 5 mars—5 9 14

Succession vacante de William Schwark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,696—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat.

Succession vacante de Thomas [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,693 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T Florance, avocat. 8 mars—8 12 17

Succession vacante de M. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,589—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur public de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Ernest T. Florance, avocat. 1 mars—1 5 10

Succession de Mme Hectorine Hurel, Veuve de Prosper Bier

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,880—Division B—Attendu que Félix J. Dreyfous a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Hectorine Hurel, Veuve de Prosper Bier, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart & Kernan, avocats. 1er mars—1 5 10

Succession vacante de John Ward.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,587—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 1 mars—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif de 3 chevaux de valeur

Morgan's Louisiana & Texas Railroad & Steamship Company versus Rudolph Fink Garner, alias Henry I. Stewart

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,922—En vertu d'un ordre de vente en date du 8 mars 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 20 mars 1907, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans les écuries de Hardy & Ayers, Nos 919 à 925 rue Gravier—

3 chevaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denégre & Blair, avocats pour la demanderesse.

9 mars—9 10 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une propriété de valeur du troisième district.

Hiddleston Kenner vs Pasquale Scrammuza.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 77,583—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié indivise d'intérêt de Pasquale Scrammuza, défendeur dans et à une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Decatur, Français, Chartres et Champs Elysées, mesurant plus ou moins vingt huit pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur vers les Champs Elysées de soixante huit pieds plus ou moins acquise par le défendeur le 12 septembre 1892, par acte pardevant W. B. Ker notaire et enregistré dans le livre des transferts 143 folio 368 et désigné comme lot No 6 sur un plan fait par Castaing et Celles, voyers, et déposé en l'étude de Ed. Barnet, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—8 15 22 29—av 5 11

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES

MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE.

Pouvant recevoir plus de mille pensionnaires.

PLANS AMERICAIN ET EUROPEEN.

Nouveau restaurant au rez-de-chaussée.

Jardin des Palmes et Colonades.

Bains Electriques, Turcs, Russes et ordinaires.

A. R. BLAKELY & COMPANY, Limité, Propriétaires.

1er nov—8m

HELLO! HELLO

Main 2239 W

M. ZILBERMANN,

1200 AVENUE ST-CHARLES.

Serrurier français et poseur de sonnettes armurier

Travaux électriques Bicyclettes et accessoires

Réparations dans les 24 heures. Ouvrage garantie et prompte.

1er fév—1a

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa et Angie.....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville.....5:10 p m
Excursions des mercredis.
Covington, Mandeville.....7:20 a m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville .....7:20 a m

ARRIVEE

Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa et Angie.....6:15 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville .....8:25 a m
Excursion des mercredis.
Covington, Mandeville.....6:15 p m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville .....7:25 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

Mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.....6:00 p m
Limited tous les jours..... 8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours.....
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Dimanche excursion..... 9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:05 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER

No 1 Limited ..... 10 55 a m
No 3 Pan American special. 8.55 p m
No local..... 4:45 p m
No 9 points de Hattisburg.. 8:00 a m
Excursion du dimanche pour Lumberton.
No 11 ..... 7:05 pm

DEPART.

No 8 Local ..... 6:30 am
No 4 Pan American special. 10.00 am
No 8 Meridian et points int. 4:30 pm
No 2 Limited..... 7:50 pm
Excursion du dimanche de Lumberton.
No 10 ..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .....11:30 a m
Local Mail..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation .....9:50 a m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 7:10 p m
Local Mail..... 5:35 a m
Northern Express..... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Vicksburg express..... 5:50 p m
Memphis Express .....8:15 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m

DEPART.

Vicksburg express..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:00 p m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.

Fort Worth and Hot Springs express ..... 7:30 a m
Local..... 12:05 p m
California express..... 7:45 p m

DEPART.

California express..... 8:30 a m
Local ..... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express..... 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Local.....11:10 a m
N. O. and Houston..... 5:10 p m
Pacific Coast Express..... 8:35 a m
Sunset Express..... 6:45 p m

DEPART.

Local ..... 3:00 p m
N. O. and Houston..... 6:40 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Express.....11.55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.

Algier..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Algier..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement

Algier..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Algier..... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Algier..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Algier..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Algier..... 5:30 pm

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Algier..... 8:00 a m
De Shell Beach.....10:02 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 8:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m